

PV de la réunion du CA du 27 janvier 2024

Grau d'Agde 9h30

Après avoir présenté ses meilleurs vœux à tous M Ravaille propose de faire une Minute de Silence en **hommage à M. Walter**, professeur depuis longtemps à l'UTL34, disparu le 24 décembre dernier.

1-Approbation des CR ou PV

PV AGE du 16 décembre 2023 **Vote : adopté à l'unanimité**

PV AGO du 16 décembre 2023 **Vote : adopté à l'unanimité**

CR du CA du 9 décembre 2023 **Vote : adopté à l'unanimité avec les petites corrections**

CR du CA du 16 décembre 2023 **Vote : adopté à l'unanimité**

2- Modification du RI pour établir les critères d'attribution de la qualification de membre d'honneur et membre honoraire

Pour les membres d'honneur : pas de changement : c'est le président qui propose et le CA qui valide

Pour l'honorariat des professeurs : propositions de critères :

Professeur de l'UTL qui cesse son activité pour raison de santé, et a enseigné au moins 5 ans

Le professeur peut-il reprendre ses cours après avoir quitté ? oui s'il n'existe aucun obstacle à son retour.

C'est le président avec le CA qui propose, mais ce n'est pas automatique.

► **Vote : adopté à l'unanimité pour les critères de l'honorariat des professeurs**

3 Propositions du président

3-1 Changement de catégorie de professeurs actuellement membres d'honneur en membres honoraires

► **Vote adopté à l'unanimité pour chacun de ces anciens professeurs :(Modification du titre de ces membres d'honneur en membres honoraires)**

Mme Périmon,

M. Bocage,

M. Contassot

3-2 Proposition d'honorariat

Mme Marie-Paule Giuily **votée à l'unanimité**

M. Jean Brulebois **votée à la majorité** (1 abstention)

M. Yves Rouvière **votée à l'unanimité**

4- Organisation de l'UTL34

4-1 Communication du Président sur le séminaire UTL du 20 janvier 2024

4-2 Nomination des Conseils de proximité (7 sites)

CP d'Agde : Mmes : Gantzer (VP), Calmels (VPA), Caussade, Clapiès, Costet, Mas, et MsFortier (VPA) Arroyas, Gastaldin, Pfister.

► **Vote : adopté à l'unanimité**

CP proposé de Frontignan : Mmes Engelvin (VP), Alleaume (VPA), Jegat, Cottalorda, et Ms Collignon, Tourancheau

► **Vote : adopté à l'unanimité**

CP de Lamalou : Mmes Gualtieri (VP), Diaz (VPA), Barthe, Biellmann, Hureaux, Pages, Picard, et M. Théron.

► **Vote : adopté à l'unanimité**

CP de Lodève : Mmes Pomarède (VP), Gal, Bonneville et Ms : Roques (VPA), Dauzat, Mériguet.

► **Vote : adopté à l'unanimité**

CP de Mèze : Mmes Decobecq (VPA), Alinat, Benichou, Boussardon, Rigolet, Bonnet, et Ms Guyon (VP) et Lacuentra

► **Vote : adopté à l'unanimité**

CP de Pézenas : Mmes Bridoux (VPA), Douillet, Jensen, Jansolin, et Ms : Chignoli (VP), et Frayssinet.

► **Vote : adopté à l'unanimité**

CP de Sète : Mmes Hellin (VP), Liguori (VPA), Garel (VPA), Charpentier (VPA), Besnier, Ferrero, Muller, Monbulot, Panel, et Ms Dupeyron, Mariaud, Klein.

► **Vote : adopté à l'unanimité**

4-3 Nomination des membres de la commission Club « Culture et Loisirs »

Liste proposée par Mme Fournier VP : Mmes Bolliet, Bonnefille, Bonnet, Calmels, Diaz, Guglielmo, Manfredi (VPA), Pages, Picard, Sanchez, Steiner, Jegat, et Ms Butez, Clapies, Frayssinet, Guyon, et Ravaille

► **Vote : liste adoptée à l'unanimité** à laquelle il faudra rajouter Mme Calmels pour représenter Agde et une personne (?) de Lodève

4-4 Nomination des membres de la commission Communication

Liste proposée par M. Barale (VP) : Mmes Jegat, Auzias, Ms Collignon, Trano et Roques

► **Vote : Cette liste est votée à l'unanimité**

4-5 Sur Proposition des VP, nomination de la ou du VPA de la commission « Club culture loisirs » et de la commission « Communication »

► **Vote : Pour le CLUB sur proposition de la VP Mme Fournier, Christine Manfredi est élue à l'unanimité VPA du Club culture loisirs**

► **Vote : Pour la commission « Communication » sur proposition du VP M. Barale, Jean Louis Collignon est élu à l'unanimité VPA**

5- Point sur le Budget en cours d'application (document distribué aux membres du CA)

Merci à tous les VP d'avoir œuvré à l'augmentation du nombre d'adhérents dans les sites

Situation comptable du 01/09/2023 au 26/01/2024 présentée et commentée sur le document par M Boulmier : sans problème

On est à mi année, on peut penser qu'on aura à doubler les dépenses enregistrées ce jour (total environ 103 000€ pour l'année)

On pourrait avoir un bénéfice sur cet exercice 2023-24

6- Proposition d'Avenant au contrat de M. Barale (Webmaster du site informatique de l'UTL34)

Situation exposée par le président sur le travail et la quantité d'heures qu'effectue Olivier Barale, salarié en tant que Webmaster, pour l'UTL34

Il est proposé et adopté à l'unanimité d'augmenter son nombre d'heures mensuelles à 100h/mois (ce qui est loin du nombre qu'il donne réellement à l'UTL) par un avenant à son contrat.

Sans compter bien entendu le travail qu'il fait au niveau bénévolat en tant que professeur et trésorier adjoint.

► **Vote : Cette proposition d'avenant est adoptée à l'unanimité**

7- Calendrier prévisionnel des réunions sur l'année (CA, BUREAU, Réunion des professeurs, Réunion Chardons...)

BUREAU le 23 mars si nécessaire (information environ 3 semaines avant)

CA du 27 avril : tarifs des cotisations. Certains seront absents, La commission ne doit pas accepter les voyages pendant les cours cela ne doit pas se reproduire.

CA le 29 juin 2024

Réunion des professeurs le S.4 mai 2024

8 – Le club « cultures loisirs » de l'université : informations et validations éventuelles de projet à diffuser

Le Président demande au Club d'adresser des excuses à tous les professeurs sur le fait que des étudiants seront absents de leur cours pour voyage proposé par le club durant une semaine de cours (avec copie Mmes Bolliet, M ; Pons et Mme Jegat)

Les réponses d'un sondage émanant du CLUB vers les étudiants et professeurs sont en cours d'analyse.

On a accueilli de nouveaux adhérents au CLUB

Un atelier chocolat à Sète et à Lamalou est prévu (mardi ou vendredi) animé par Mme Fournier, sur l'histoire du chocolat et la confection des bonbons au chocolat. (Activité gratuite)

► **Vote pour la communication aux étudiants de cet atelier : Adopté à l'unanimité**

9- Organisation des Chardons, manifestation du concours UFUTA organisée à Sète

9-1 Décision à prendre sur le choix de visite de Sète pour les participants des UTL de l'UFUTA (croisière commentée canaux et bassin de Thau ? visite de Sète en train, à pied en car... ?

Le Lazaret nous a fait part de leur convention intéressante financièrement et pour notre organisation serrée d'une visite possible de Sète (avec car aller-retour Sète-le lazaret) + croisière sur les canaux et bassin de Thau (parc à huitres)

► **Vote : proposition adoptée à l'unanimité**

9-2 Grilles d'évaluation pour les catégories Théâtre et Musique

Accord de M Dupeyron et de M Disernia pour proposer des grilles d'évaluation pour les catégories théâtre et chants-musique

9-3 Le mardi 28 mai toute la journée pour l'ouverture de la manifestation, et les visionnages des DVD produits par les candidats au concours, les membres du CA, les VP et VPA, les membres des 7 Conseil de proximité des sites seront invités à se joindre aux délégations de l'UFUTA. Leurs repas de midi seraient pris en charge par l'UTL34. Cette invitation afin de les remercier de tout le travail qu'ils accomplissent dans l'ombre et bénévolement aux côtés des Vice-présidents des sites toute l'année.

9-4 Un document d'information pour les inscriptions des structures de l'UFUTA à ces journées, a été établi et circule parmi les membres de ce CA et va être envoyé à chacun d'eux. Le programme ébauché sera réactualisé et présenté sous forme de flyer distribué aux participants de l'UFUTA à leur arrivée aux journées du mois de mai.

10- Communication de la directrice des Etudes à propos du prochain cycle de conférences

Mme Jegat : « Le travail autour du planning des conférences a été lourd et les créneaux ont été difficiles à établir car nécessité d'un va et vient constant entre les conférenciers et les VP. Cependant les conférenciers sont très disponibles et conciliants »

Difficultés rencontrées

- Le prêt non systématique des salles sur Frontignan, Pézenas et Lamalou. Il faut refaire une demande d'autorisation de mise à disposition pour chaque conférence.
- Un calendrier compliqué et très court en mai avec les zones de vacances et les jours fériés nombreux du mois de mai
- Des samedis à privilégier pour les conférences sur Agde mais avec l'impossibilité d'y prévoir des conférences sans connaître au préalable et longtemps à l'avance le calendrier des réunions CA, bureaux ou autres réunions.

A ce jour, le planning et les affiches de la 2ème session sont en bonne voie d'organisation et création et seront publiés en principe sur le site au début des vacances de février grâce au travail collectif entre Michèle, Jean Louis, et Olivier

11- Suivi des dossiers ou démarches autour du Fablab de Saint André de Sangonis et de la Palanqué (Alternateur) de Sète avec Ms Roques et Butez

Pour Sète, M Butez et Mme Charpentier sont allés 2 fois à la Palanquée dont une fois visiter le Fablab. Ils ont pris connaissance de tous les renseignements pour les inscriptions. Le laboratoire propose des imprimantes 3D, des découpes laser, des brodeuses numériques. L'établissement emploie 10 personnes dont 6 à plein temps
Mais il n'y a pas eu de chiffrage pour entamer une négociation Fablab/UTL34

Pour le FABLAB de Saint André de Sangonis, Stéphane Ravaille rapporte ce qui a été négocié avec la participation active de Patrick Roque :

Après étude, la convention est prête et on va passer à la signature.

Divers points financiers ont dû être rediscutés ce qui a retardé la mise en forme de la convention. Les négociations financières sont intéressantes pour les adhérents UTL. Tous les adhérents de l'UTL34 (pas seulement ceux du site de Lodève) y auront droit.

De nombreux adhérents de Lodève semblent prêts à s'investir dans cette découverte de l'impression 3D.

L'ordre du jour épuisé la séance est levée à 12h15

Le secrétariat

Michele Jegat- Christiane Clapies

Le Président : Stéphane Ravaille